

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti  
Département fédéral de l'environnement,  
de l'énergie, des transports et de la communication DETEC  
3003 Bern

Envoi électronique : [gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch](mailto:gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch)

Berne, le 31 mars 2023

## **Loi fédérale sur la surveillance et la transparence des marchés de gros de l'énergie**

### ***Prise de position de routesuisse – Fédération routière suisse (FRS)***

---

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Mesdames et Messieurs,

Bien que nous n'ayons pas été invité officiellement dans le cadre de cette procédure de consultation, nous estimons que ce projet touche aux intérêts des membres de notre association.

Aussi, nous vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position relative à ce projet.

### **Remarques générales**

Avec cette nouvelle loi, le Conseil fédéral souhaite augmenter la transparence et renforcer la surveillance des marchés de l'énergie en gros, afin d'éviter des comportements non-recherchés des acteurs.

L'approvisionnement énergétique et le bon fonctionnement des marchés constituent un enjeu important pour le secteur routier, ceci en particulier dans la perspective de la diversification croissante des technologies de propulsion.

Sur le principe, routesuisse salue l'orientation générale du projet ainsi que la volonté du Conseil fédéral visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de l'énergie, ceci d'autant plus dans le contexte actuel d'incertitudes quant à l'approvisionnement et de fortes variations des prix. La transparence et l'intégrité jouent un rôle essentiel pour la confiance des ac-

teurs dans les marchés ; cette dernière influence directement leurs décisions en matière d'investissements et de choix technologiques.

### **Remarques détaillées**

routesuisse soutient l'ensemble des propositions de modifications de l'association des entreprises électriques suisse (AES) et de l'association suisse de l'industrie gazière (ASIG), qui visent notamment à optimiser la compatibilité avec la réglementation européenne et à éviter des obligations superflues. Pour les détails, nous vous prions dès lors de vous référer directement aux prises de positions de ces associations.

\*\*\*\*\*

En vous remerciant d'avance pour l'attention portée à notre prise de position, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

**routesuisse – Fédération routière suisse FRS**



Olivier Fantino  
Directeur